

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 22 septembre 2021 à 9 h 00 en téléconférence.

PRÉSENCES :

Madame Janice Bélair-Roland, mairesse de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2021-09-22/1206

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 22 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par madame Janice Bélair-Rolland

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9 h 10 et sera présidée par madame Louise Gallant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-22/1207

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-22/1208

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2021

Il est proposé par monsieur Paul Germain

IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 août 2021 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-22/1209

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 12 août au 14 septembre 2021;

Il est proposé par madame Janice Bélair-Roland

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 12 août au 13 septembre 2021;

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 001469 à 001487 inclusivement, représentant un montant de 166 259,03 \$.
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 33 564,18 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 66 229,90 \$
- chèques portant le numéro 001474 et 001475 : annulés, erreur d'impression

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-22/1210

ITEM 5

DÉPÔT DE LA LETTRE D'ENTENTE POUR LE POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2021-09-22/1211

ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

2021-09-22/1212

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Janice Bélair-Roland

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Gallant
Présidente

Madame Danielle Clément
Directrice générale, sec-trésorière